



Bruxelles, le 10 juillet 2015
(OR. fr, en)

10423/15

CRS/CRP 26

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet: 2549^e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
(2^e partie) tenue à Bruxelles le 1^{er} juillet 2015

SOMMAIRE

Page

1. Adoption de l'ordre du jour et des points I 5

Coreper 2^e partie

I

2. Transparence et accès aux documents
= Demande confirmative n° 11/c/01/15
3. Affaire T-316/14 Partie des travailleurs du Kurdistan (PKK) contre Conseil de l'Union européenne
= Production de documents du Conseil devant le Tribunal de l'Union européenne
4. Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
= Affaire T-107/15 (Uganda Commercial Impex Ltd. contre Conseil de l'Union européenne)
5. Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
= Affaire T-221/15, (Sergej Arbusov contre le Conseil de l'Union européenne)
6. Affaire devant le Tribunal de l'Union européenne
= Affaire T-289/15 (Hamas contre Conseil de l'Union européenne)
7. Réforme du Tribunal de l'Union européenne
= Projet de lettre au Parlement européen
8. Projet de décision du Conseil portant nomination de deux membres néerlandais et de deux suppléants néerlandais du Comité des régions
9. Projet de décision du Conseil portant nomination d'un suppléant grec du Comité des régions
10. Règlement du Conseil sur l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne à certaines catégories d'aides d'État horizontales (texte codifié)
11. Règlement du Conseil portant modalités d'application de l'article 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (texte codifié)
12. Présentation d'un nouveau projet de dessin national pour une pièce espagnole libellée en euros
13. Présentation, par l'Espagne, du projet de dessin national pour la pièce commémorative commune libellée en euros

14. Décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté économique européenne et la principauté d'Andorre en ce qui concerne le remplacement de l'appendice à cet accord, relatif à la définition de la notion de «produits originaires» et aux méthodes de coopération administrative
15. Décision du Conseil relative à l'abrogation de la décision 2013/320/PESC du Conseil à l'appui des activités de sécurité physique et de gestion des stocks visant à réduire le risque de commerce illicite d'armes légères et de petit calibre (ALPC) et de leurs munitions en Libye et dans sa région
16. Décision du Conseil définissant le statut, le siège et les modalités de fonctionnement de l'Agence européenne de défense (refonte)

II

| | | |
|-----|--|---|
| 17. | Priorités de la Présidence | 6 |
| 18. | Relations avec le Parlement européen (Juillet 2015) | 6 |
| 19. | Suivi de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 22 juin 2015 | 6 |
| 20. | Présentation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 20 juillet 2015 | 6 |
| 21. | Un agenda européen en matière de migration: programmation des travaux | 7 |

1. Adoption de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 10342/1/15 REV 1 OJ/CRP2 26

L'ordre du jour provisoire est approuvé.

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

Coreper 2^e partie

II

17. **Priorités de la Présidence** = **Présentation par la Présidence**

La Présidence a informé le Comité sur leurs priorités pour le 2e semestre 2015 qui se déclinent sur sept axes :

Libérer l'investissement pour la croissance et l'emploi;
Approfondir la dimension sociale européenne;
Gérer la migration, allier libertés, justice et sécurité;
Rendre sa dynamique au marché intérieur en misant sur le numérique;
Inscrire la compétitivité européenne dans un cadre global et transparent;
Promouvoir une démarche de développement durable;
Renforcer la présence de l'Union européenne dans le monde.

18. **Relations avec le Parlement européen (Juillet 2015)** 10244/15 PE 116 INST 216 POLGEN 104 CODEC 924

Sur base du document 10244/15, la Présidence a informé le Comité des développements récents relatifs aux relations entre le Conseil et le Parlement européen et de la prochaine session plénière de juillet.

19. **Suivi de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 22 juin 2015**

The Committee took note of the key outcomes of the Council meeting (Foreign Affairs) on 22 June 2015, namely regarding Energy Diplomacy, Asia (strategic debate), the former Yugoslav Republic of Macedonia, EU-UN cooperation and in other items MEPP and operation EUNAVFOR MED.

20. **Présentation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Affaires étrangères) du 20 juillet 2015**

The Committee took note of the presentation by the European External Action Service of the preparation of the Council meeting (Foreign Affairs) on 20 July 2015. The following items would be covered:

- Climate change: post 2015 agenda for sustainable development. HR will brief on the 3rd UN Conference on Financing for Development and on preparations for the New York and Paris summits. Possible Council conclusions on climate diplomacy.

- MEPP: EUSR presentation on the role of the EU in the negotiation process. Possible Council conclusions.
- Iran: HR will brief on the outcome of Vienna talks regarding Iran's nuclear programme.
- (Poss.) Tunisia. Possible Council conclusions.
- (Poss.) Migration/Valletta Summit.
- Council conclusions are foreseen on Afghanistan, Pakistan, review of EU common position on arms exports, energy diplomacy, EU action plan on human rights and democracy and possibly Libya.
- EU-fYROM Stabilisation and Association Council will take place in the margins of the meeting.

21. Un agenda européen en matière de migration: programmation des travaux

= **Information de la Présidence et échange de vues**

10387/15 ASIM 44 JAI 512 COAFR 200 RELEX 528 COPS 199
MAMA 81 DEVGEN 115

Le Comité a pris bonne note des informations fournies par la présidence luxembourgeoise sur la façon dont elle organisera les travaux du Conseil et de ses instances préparatoires pour mettre en œuvre l'Agenda européen en matière de migration.